

20^{c.}

Journal du Lot

20^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5899 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page (— d° —).....	2 fr. 50
» 2 ^e page (— d° —).....	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Une vue instructive sur le pays des Soviets. Comment on célèbre à Moscou la Fête du Premier Mai, glorification du Travail et de la Fraternité des Peuples. — Le discours menaçant et agressif de Boukharine au Congrès de la Troisième Internationale correspond au militarisme outrancier du gouvernement soviétique.

L'autre soir, au Palais des Fêtes, le cinéma nous a offert un spectacle instructif. Il nous a fait faire un petit voyage en Russie, en Russie soviétique...

Il nous a ouvert une perspective sur le Paradis prolétarien. Et nous y avons assisté à la fête du Premier Mai qui doit être pour des communistes ce que la Fête de Pâques est pour les chrétiens : une journée sainte.

On ne pouvait mieux choisir pour nous montrer la Mecque du communisme que cette heure sacrée où il s'exalte lui-même en célébrant sa gloire et ses vertus. C'est à ce moment-là qu'il doit être le plus beau et surtout le plus pur. C'est au Premier Mai, évidemment, qu'il doit nous offrir de lui-même l'image la plus parfaite.

Regardons-le de tous nos yeux et intriguons-nous. Voici donc un faible récit de ce que nous avons vu. Imaginez une immense place dominée au fond par un Palais aux nombreuses coupes byzantines que je suppose être le Kremlin. Tout autour de cette place, il y a la foule. Mais, si je puis dire, la foule refoulée, resserée, rapetissée, tenue aussi loin que possible. Ah ! on ne lui laisse pas beaucoup d'espace à la fois en pays communiste ! Ses rangs serrés sont comme plaqués le long des maisons qui environnent la vaste place laissée complètement libre. Des cordons de police et de soldats la maintiennent en cet état de compression et d'écrasement...

Mais attendons, me disais-je, on va, sans doute, lui montrer des choses magnifiques qui la payeront amplement de cette effroyable gêne.

On lui montra, d'abord, les Maîtres de la Russie, les Grands Ducs du bolchevisme venant prendre place sur une vaste estrade d'où ils dominaient les prolétaires enfassés et où ils jouissaient de toutes leurs aises. Il y avait là Staline, Tchitchérine, je ne sais qui encore.

Puis des troupes arrivèrent qui prirent possession du vaste espace laissé libre et se disposèrent dans un ordre impeccable pour être passées en revue !

Parfaitement ! Les chefs du prolétariat soviétique passèrent sur le front des troupes, devant les soldats alignés et raidis, présentant les armes, tandis que les officiers — car il y avait des officiers ! — saluaient du sabre.

Enfin, la revue terminée, il y eut des évolutions parfaitement réglées. Les troupes prenaient position pour effectuer — vous entendez bien, — le défilé militaire.

D'abord, défilèrent les gros bataillons serrés de l'infanterie, casaque en tête, lourdes bottes aux pieds, arme au bras, officiers en serre-file. Ce la donnait l'impression d'un bloc mécanique. Les soldats semblaient tous pareils tant leurs mouvements étaient identiques. Ils marchaient tous du même pas de dressage, fortement rythmé et scandé, sans que d'un bout à l'autre eût des longues rangées, il y eût une ondulation. On eût dit des rubans d'acier ! Ah ! les régiments de la Garde Prussienne ne délaient pas, devant le Kaiser Impérial et Royal, mieux que les régiments communistes de l'Armée Rouge devant les Kaisers prolétariens du soviétisme moscovite !

Au grand trot passèrent ensuite les régiments d'artillerie, superbement alignés et entraînant des canons communistes, mais que rien ne distinguait de ceux qu'on voit dans les armées les plus bourgeoises.

Tout de suite après, vinrent les tanks antimilitaristes, mais ayant la même physionomie rébarbative que ceux du capitalisme oppresseur et guerrier. Enfin, dans un galop frénétique, sabres levés et pointés en avant, passa la rude poussièreuse des escadrons de cavalerie.

Informations

La guerre « hors la loi »
Les détails des cérémonies qui auront lieu à Paris, à l'occasion de la signature du pacte général de renonciation à la guerre ne seront arrêtés qu'au cours du conseil des ministres qui aura lieu le 23 août.

D'ores et déjà on prévoit cependant que la veille de la signature de cet acte diplomatique, soit le 26 août, M. Kellogg, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères des Etats-Unis, offrira un dîner en l'honneur des plénipotentiaires.

La signature du pacte aura lieu au ministère des affaires étrangères le 27 août, dans le courant de l'après-midi. Le soir, un dîner suivi d'une réception diplomatique aura lieu au Quai-d'Orsay.

Le Président de la République recevra le lendemain les plénipotentiaires au château de Rambouillet. Le même jour, une réception sera organisée en leur honneur à l'Hôtel-de-Ville de Paris.

L'évacuation de la Rhénanie

En même temps que la nouvelle de l'acceptation de l'invitation française par le ministre allemand à la cérémonie de la signature du pacte contre la guerre, on peut lire dans la presse allemande de quantité d'informations, de nouvelles et de commentaires sur l'occupation de la Rhénanie et sur la nécessité d'une évacuation rapide du territoire allemand.

Le désarmement naval

Dans les milieux autorisés, on déclare que le président Coolidge est d'avis que l'accord naval franco-britannique est susceptible de changer sérieusement la position navale des Etats-Unis. Le Président juge la situation faite à la marine américaine comme tout à fait sérieuse et susceptible de mettre en danger la position navale des Etats-Unis, du fait que la marine américaine se trouve désavantagée nettement, étant inférieure en force aux marines franco-britanniques combinées et d'après les experts navals américains, une telle combinaison est capable de violer l'esprit de la conférence navale de Washington de 1922.

Une indemnité au Canada

Le ministre des finances canadien vient de conclure avec M. Churchill un accord suivant lequel l'Angleterre paierait au Canada 1.400.000 dollars pour le règlement définitif des indemnités de guerre concernant principalement la navigation.

En Syrie

Selon des informations répandues à l'étranger, l'agitation renaitrait dans le Djebel druse et une rencontre entre la garnison française et les montagnards, aurait fait soixante victimes.

Il résulte des renseignements pris, que ces informations sont complètement dénuées de fondement et sont lancées dans le but d'alimenter une campagne alarmiste déjà annoncée.

Allemagne et Chine

On annonce officiellement la signature, le 17 août, par le ministre d'Allemagne en Chine, et le ministre des affaires étrangères du gouvernement nationaliste chinois, d'un traité aux termes duquel les deux parties s'assurent réciproquement une complète égalité dans les affaires douanières et similaires.

Elles s'engagent, en outre, à négocier le plus vite possible la conclusion d'un traité de commerce définitif établi sur la même base.

En Extrême-Orient

On mande à l'United Press que la cavalerie mongole d'Ourga a occupé le chemin de fer de l'Est chinois entre Baïm et Umr ; elle a détruit les rails et les fils télégraphiques. Le train trans-sibérien a été arrêté.

On croit qu'il s'agit d'un soulèvement mongol contre le Gouvernement de la Mandchourie.

Le sort des centaines d'étrangers qui se trouvent dans les villes balnéaires est incertain. Des troupes chinoises ont été envoyées d'urgence par trains blindés pour protéger la vie et les biens des personnes menacées par les Mongols.

La vice-présidence américaine

Des milliers de républicains se sont rassemblés pour assister, samedi soir, à la cérémonie au cours de laquelle le sénateur Ch. Curtis a été officiellement informé de sa nomination à la vice-présidence par le parti républicain.

Dans le discours qu'il a prononcé, le sénateur Curtis a notamment dit qu'il défendrait fidèlement l'exécution vigoureuse de la loi sur la prohibition des liqueurs fortes.

Effroyable cyclone

Un cyclone d'une violence inouïe a ravagé samedi la région sud de la République d'Haïti, où il a causé pour un million de dollars de dégâts.

Plusieurs routes ont été détruites et les récoltes sont presque complètement anéanties.

Il y aurait 200 morts et 10.000 personnes sans abri.

EN PEU DE MOTS...

— A Queaux (commune du Montmorillonais), une truie a mis bas un porc-cel sans nez et sans bouche, avec un seul œil au milieu du front, et ayant les deux oreilles sur le cou.

— Les sergents aviateurs Assolant et Lefèvre, au cours d'un vol d'essai ont effectué un raid Paris-Marseille (2050 kilomètres) en 10 heures 45.

— Une vague de chaleur sévit depuis plusieurs jours en Grèce, aggravant l'épidémie de fièvre. 20.000 personnes sont alitées.

— Dans l'intérieur du sous-marin L-35 coulé par un navire de guerre russe au mois de juin 1919, il y avait 43 cadavres.

— Lundi, à Sampigny, un déjeuner familial a célébré le 68^e anniversaire de M. Poincaré né à Bar-le-Duc, le 20 août 1856. Depuis 35 ans, M. Poincaré a presque toujours été au pouvoir.

— Un violent cyclone a dévasté la région de Bougie-Djidjelli. Il y a de nombreuses victimes et les dégâts sont considérables.

NOS ÉCHOS

Quand ça prend !

Le déjeuner était servi par petites tables dans le restaurant de l'hôtel.

Tout près de la fenêtre, cette artiste mangeait des palourdes en compagnie d'une amie. Son pékinois était couché à ses pieds, attendant le rôti pour recueillir quelques reliquats du festin.

Un maître d'hôtel s'avança cérémonieusement, vers elle. Sur un plateau qui voulait être d'argent, un télégramme était posé.

— Un télégramme pour Madame !

— Elle eut un geste d'irritation.

— Qu'est-ce que c'est encore ? On ne peut donc pas me laisser tranquille ?

Et cela était dit d'une voix qui emplirait la salle du Châtelet.

Elle ouvrit cependant la dépêche. L'ayant lu elle la jeta négligemment sur la table.

— Rien de grave ? interrogea l'amie. Elle haussa les épaules :

— Oh ! tu peux lire !

— L'amie lut : « Prière faire savoir urgence si libre janvier prochain. Amitiés. Max Maurey ».

L'autre géarquillait les yeux.

— Mais Max Maurey... c'est les Variétés ?

— Evidemment ! Tu ne me vois pas à Bobino !

— Qu'est-ce que tu vas faire ?

— Moi ?... attendre. Il faut tout de même qu'on me lise la pièce avant !

Dix minutes après tout l'hôtel savait que Mlle X était des Variétés...

Le soir, dans sa chambre, elle écrivait à un camarade en qui elle a toute confiance :

« Merci, chéri. Ta dépêche est très bien arrivée, exactement au milieu du déjeuner. Gros effet. Me voici vedette. Une bise !... Mais si Maurey savait !... »

Cabotinage.

On a raconté que l'autre soir, alors qu'on arrait fort opportunément, rue Montmartre, M. Vaillant-Couturier, pour les outrages aux agents — ce qui devait le dispenser de se montrer à la manifestation d'Ivry — des passants l'entendirent crier à des camarades :

— Et surtout, que mon arrestation so t demain dans l'Humanité, en première page et en gros caractères !

Alors qu'il siégeait à la Chambre, le bouilliant enfant de cœur du parti communiste soignait pareillement ses effets.

Tant que la discussion se poursuivait dans le calme, devant les banquettes des tribunes vides, Vaillant-Couturier restait bien tranquille à son banc.

Il s'agitait seulement lorsqu'il avait un public : des ministres au banc du gouvernement, des députés dans les travées, des assistants et des journalistes dans les tribunes. Alors, hissant d'un grand geste sa chevelure de rapin, il se levait, fulminait et jouait au tribun.

Quelques instants plus tard, le « camarade » journaliste chargé du compte rendu de la séance pour l'Humanité était appelé par Vaillant-Couturier qui lui remettait le texte de ses paroles.

Car, bien entendu, il ne fallait rien omettre !

La digne requête.

Un de nos amis, maire d'une localité assez éloignée de Paris, a reçu aux environs d'un 14 juillet — ne précisons pas — la lettre ci-après :

LES CONTEURS DE CHEZ NOUS

La route en chambre

M. Pluviel s'assit dans son grand fauteuil de cuir fauve près de la croisée où jouaient les reflets et les rumeurs du Paris nocturne puis, savamment, alluma sa pipe tandis que Félicie, ponctuelle au divertissement comme au service, à son tour « allumait » le gramophone. Depuis trois ans, cet instrument n'avait pas épuisé pour eux ses délices et ses disques. Le maître et la cuisinière (tous deux fort grisonnants) attendaient ainsi, chaque soir, l'extinction des feux — dix heures dans les bonnes maisons. Après quoi, chacun s'allait coucher dans le souvenir de la dernière routurnelle.

Or, entre la Valse des Roses et Brise des Nuits, M. Pluviel, (sa bonne avait l'oreille un tantinet rebelle) perçut un bourdonnement qui provenait de l'étage au-dessus. Le bruit persista fort après les chansons. « Ce doit être un voisin qui pique quelque fipe, pensa le bonhomme. Ce ronlement monotone, adouci par la qualité du plafond, ne pourra que m'endormir plus vite ». Il en fut aisé.

Le lendemain, le bruit recommença, il continua le troisième jour, se poursuivit le quatrième, s'accrut le cinquième et, le sixième, s'exaspéra.

M. Pluviel estima qu'une personne qui piquait à la machine avec cette constance et cette furia ne le faisait probablement pas par plaisir. Il admira sa « vaillance », puis la pitié lui vint. Il dormit mal. Riche, ou tout au moins pourvu d'une ronde aisance, il n'avait pas toujours été bien heureux « dans la vie ». Il s'en souvenait. Mais l'âme robuste et le cœur bon, il se vengeait de son passé en soutenant de sa sympathie et de sa bourse ceux qui, d'aventure, pâtissaient comme il avait pâti. On le connaissait dans l'arrondissement et la paroisse. Il dit à Justine :

— Vous qui êtes au mieux avec madame la concierge, sachez — sans vous montrer trop indiscret — vous enquérir de ces pauvres gens.

Il les connaissait, la femme et le mari, par des échanges de courtoisie dans l'escalier. C'étaient les époux Lèbre, couple tranquille qu'un emploi dans un grand magasin aspirait et refoulait à des heures invariables... On ne savait que peu de chose, en somme, de ces locataires récents.

— Ils sont bien polis, certifia la concierge, payent bien leur terme et ne font pas de bruit.

— Pas de bruit ?... Enfin ! Justine put tenir sa langue.

Le soir, le bourdonnement reprit.

— Voilà une femme qui s'échine, dit M. Pluviel. Quelle misère ! Tenez, Justine, arrêtez la musique ! ces chansons de joie me font mal quand je songe que là-haut...

— Evidemment ! Tu ne me vois pas à Bobino !

— Qu'est-ce que tu vas faire ?

— Moi ?... attendre. Il faut tout de même qu'on me lise la pièce avant !

Dix minutes après tout l'hôtel savait que Mlle X était des Variétés...

Le soir, dans sa chambre, elle écrivait à un camarade en qui elle a toute confiance :

« Merci, chéri. Ta dépêche est très bien arrivée, exactement au milieu du déjeuner. Gros effet. Me voici vedette. Une bise !... Mais si Maurey savait !... »

Cabotinage.

On a raconté que l'autre soir, alors qu'on arrait fort opportunément, rue Montmartre, M. Vaillant-Couturier, pour les outrages aux agents — ce qui devait le dispenser de se montrer à la manifestation d'Ivry — des passants l'entendirent crier à des camarades :

— Et surtout, que mon arrestation so t demain dans l'Humanité, en première page et en gros caractères !

Alors qu'il siégeait à la Chambre, le bouilliant enfant de cœur du parti communiste soignait pareillement ses effets.

Tant que la discussion se poursuivait dans le calme, devant les banquettes des tribunes vides, Vaillant-Couturier restait bien tranquille à son banc.

Il s'agitait seulement lorsqu'il avait un public : des ministres au banc du gouvernement, des députés dans les travées, des assistants et des journalistes dans les tribunes. Alors, hissant d'un grand geste sa chevelure de rapin, il se levait, fulminait et jouait au tribun.

Quelques instants plus tard, le « camarade » journaliste chargé du compte rendu de la séance pour l'Humanité était appelé par Vaillant-Couturier qui lui remettait le texte de ses paroles.

Car, bien entendu, il ne fallait rien omettre !

La digne requête.

Un de nos amis, maire d'une localité assez éloignée de Paris, a reçu aux environs d'un 14 juillet — ne précisons pas — la lettre ci-après :

son allure sportive. Ecoutez : Je vais y aller en voisin, comme ça. Un peu d'ail fait parfois grand bien, assure le proverbe. Laissez-moi faire. Je trouverai bien quelque chose à dire et verrai moi-même.

Il ouvrit son secrétaire, prit cinq billets de cent francs, à tout hasard, et monta au sixième. Là, le ronlement de la machine à coudre grondait comme un moteur.

M. Pluviel, négligeant la sonnette, frappa. La porte, après un instant d'hésitation, s'ouvrit et Mme Lèbre, brune, en peignoir tango, salua, confuse d'abord et bientôt volubile.

— Oh ! Monsieur Pluviel, veuillez entrer, s'écria-t-elle (avec un peu de truffe dans l'accent). Je pensais bien que ce bruit vous importunerait à la longue. Mon Dieu, excusez-nous... Entrez, Monsieur Pluviel.

Le bruit continuait et Mme Lèbre était là. Sa quarantaine à peine grasse donnait un rythme plaisant au peignoir un peu fané. M. Pluviel franchit une entrée assez courte pour pénétrer dans une salle à manger-salon nette, luisante, meublée de chère, ornée de quatre assiettes de vieux mouster, de trois estampes en couleur et d'un plafonnier à tulipes de cristal bleu.

« Ces gens ont des titres et des bons, jugea M. Pluviel ; ne les offensons point par une pitié maladroite. Mais que diable fait cette machine et qui la meut ? »

— Madame, déclara M. Pluviel en s'asseyant, c'est moi qui m'excuse de me présenter chez vous à pareille heure.

— Monsieur, répondit la gracieuse Mme Lèbre, vous en avez le droit et je vous remercie. Vous auriez pu comme tant d'autres frapper au plafond, porter des plaintes à la concierge, nous créer enfin les plus sottes histoires. Aussi bien je disais à M. Lèbre : « Firmin, arrête-toi à dix heures. » Mais il est enragé, monsieur, il se croit sur une route.

— Sur une route ?

— Oui, monsieur, et tant qu'il n'aura pas rattrapé ses kilomètres, il n'écouterait rien.

— Ses kilomètres ?

— Oui, monsieur.

— Ma foi, je vous avoue que je ne...

— Ah ! c'est vrai, s'écria-t-elle, je ne vous ai pas expliqué. Pauvre monsieur Pluviel ! Eh bien, voici, M. Lèbre est un fin cycliste, ce que les journaux appellent : « un fervent de la pédale ». Or, entre amateurs (vous savez bien les hommes !...) ils veulent s'épater par leurs randonnées et leur endurance. Alors, ils mettent des compteurs kilométriques à leur bécan. Mon mari a déjà rangé dans ce placard un compteur de 10.000 kilomètres, dix mille, monsieur... Oh ! il ne triche pas. Mais, la semaine dernière, il a perdu son dernier appareil, lequel avait déjà enregistré trois cent cinquante-six kilomètres ! Il a donc acheté un autre compteur mais, pour ne point perdre un bénéfice honnêtement acquis, il a adapté son trac à ma machine à coudre. Et il pédale ! Mais, rassurez-vous : il n'a plus que quinze ou seize kilomètres à faire à la maison. Si vous voulez bien vous armer de courage, nous les lui laisserons finir ce soir.

Elle entr'ouvrit la porte de la chambre. Penché sur la machine à coudre, sourd, aveugle, emballé, M. Lèbre avalait des côtes et des lièvres.

— C'est bien heureux, pensa M. Pluviel, qu'un homme aussi consciencieux n'ait pas jugé nécessaire d'avoir une trompe ou un klaxon.

Le lendemain, le bruit recommença, il continua le troisième jour, se poursuivit le quatrième, s'accrut le cinquième et, le sixième, s'exaspéra.

M. Pluviel estima qu'une personne qui piquait à la machine avec cette constance et cette furia ne le faisait probablement pas par plaisir. Il admira sa « vaillance », puis la pitié lui vint. Il dormit mal. Riche, ou tout au moins pourvu d'une ronde aisance, il n'avait pas toujours été bien heureux « dans la vie ». Il s'en souvenait. Mais l'âme robuste et le cœur bon, il se vengeait de son passé en soutenant de sa sympathie et de sa bourse ceux qui, d'aventure, pâtissaient comme il avait pâti. On le connaissait dans l'arrondissement et la paroisse. Il dit à Justine :

— Vous qui êtes au mieux avec madame la concierge, sachez — sans vous montrer trop indiscret — vous enquérir de ces pauvres gens.

Il les connaissait, la femme et le mari, par des échanges de courtoisie dans l'escalier. C'étaient les époux Lèbre, couple tranquille qu'un emploi dans un grand magasin aspirait et refoulait à des heures invariables... On ne savait que peu de chose, en somme, de ces locataires récents.

— Ils sont bien polis, certifia la concierge, payent bien leur terme et ne font pas de bruit.

— Pas de bruit ?... Enfin ! Justine put tenir sa langue.

Le soir, le bourdonnement reprit.

— Voilà une femme qui s'échine, dit M. Pluviel. Quelle misère ! Tenez, Justine, arrêtez la musique ! ces chansons de joie me font mal quand je songe que là-haut...

— Evidemment ! Tu ne me vois pas à Bobino !

— Qu'est-ce que tu vas faire ?

— Moi ?... attendre. Il faut tout de même qu'on me lise la pièce avant !

Dix minutes après tout l'hôtel savait que Mlle X était des Variétés...

Le soir, dans sa chambre, elle écrivait à un camarade en qui elle a toute confiance :

« Merci, chéri. Ta dépêche est très bien arrivée, exactement au milieu du déjeuner. Gros effet. Me voici vedette. Une bise !... Mais si Maurey savait !... »

Léon LAFAGE.

Pensées irrévérencieuses.

En voici quelques-unes qui ont Oscar Wilde pour auteur responsable :

Il n'y a pas de génies féminins. Les femmes forment un sexe purement décoratif. Elles n'ont jamais rien à dire, mais elles le disent d'une façon charmante. La femme représente le triomphe de la matière sur l'esprit, comme l'homme représente le triomphe de l'esprit sur la morale.

Que d'absurdités l'on débite sur les mariages heureux ! Un homme peut être heureux avec n'importe quelle femme, à condition de ne pas l'aimer.

J'aime les hommes qui ont un avenir et les femmes qui ont un passé.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

NOTES...

La chasse à l'or

Un article de M. François-Marsal, qui fut Ministre des Finances et qui doit savoir ce qu'est un milliard, nous fournit de curieux renseignements sur l'or dont dispose l'humanité et la manière dont il est réparti entre les diverses nations du monde... Nous y apprenons des choses inattendues et bien faites pour bouleverser quelques notions financières très généralement admises et que, dans notre naïve ignorance, nous tenions pour incontestées...

D'abord, apprenez ceci, c'est que l'or possède cette étrange faculté de croître et de se multiplier dans le silence et le secret : moins on en voit, plus il y en a ! Depuis qu'il a cessé de circuler, il a considérablement augmenté.

En 1924, le stock européen n'atteignait pas 82 milliards. Aujourd'hui, il dépasse 111. Soit, 30 milliards de gagnés dans l'ombre des caves où il s'entasse...

De ce tas d'or, vous croyez peut-être que c'est l'Angleterre qui en a la plus grosse part !... Eh ! bien, pas du tout : c'est la France. Sa réserve métallique qui ne dépassait pas 18 milliards, en 1924, atteint aujourd'hui 30 milliards, tandis que celle de la Grande-Bretagne n'est que de 21 milliards.

L'Allemagne vient loin derrière avec 13 milliards, l'Espagne tient le quatrième rang avec 12 et l'Italie le cinquième avec 6 milliards.

Quant aux Etats-Unis d'Amérique, ils détiennent à eux seuls plus d'or que l'Europe entière : leur réserve s'élève à 105 milliards. Mais au contraire de ce que vous pourriez croire elle diminue au lieu d'augmenter, puisqu'elle était de 116 milliards en 1924.

Et maintenant quelles conclusions tirer de ces faits ?

Nous ne sommes pas assez audacieux pour nous risquer. Ceci n'est évidemment qu'un élément d'appréciation et il faudrait savoir bien d'autres choses pour se faire sur la situation respective des divers pays une opinion sérieuse.

Tout de même, il semble que l'importance de l'or a bien diminué, alors qu'il était autrefois la principale représentation de la richesse. Il n'y a plus les mêmes rapports étroits entre la fortune et l'or. Celle-ci se développe indépendamment de celui-là.

Peut-être que le Veau d'or ne sera bientôt plus qu'un roi détroné.

Serons-nous prêt ?

M. Loucheur emploie ses vacances à travailler. Il a entrepris à travers le territoire un voyage d'études et une campagne de propagande. Il veut connaître les moyens dont il dispose pour le développement des lois d'hygiène et il veut faire connaître comment s'appliquera sa loi sur la crise du logement.

Avant d'aller à Nantes, St-Nazaire, Brest, Lorient, Rennes, etc., il est venu à Cahors. C'est ici qu'il a commencé cette vaste tournée.

Et cela nous amène à nous demander si nous serons prêts à profiter de la loi dès qu'elle entrera en fonctionnement.

Nous avons souvenir d'une cause qui a été la demande de M. de Monzie, devant les autorités administratives et médicales du Lot et de Cahors, M. Loucheur fit sous les ombres du Peyrat sur le fonctionnement de sa loi.

Il indiqua très clairement comment elle fonctionnera et qu'elle s'appliquera à la campagne aussi bien qu'à la ville. Seulement, il faudra certaines dispositions administratives qu'il indiquait par avance...

Il faudrait songer à les prendre le plus tôt possible.

Les premiers prêts seront les premiers servis. Nous avons été les premiers informés. Tâchons de profiter de cette avance.

LE GRINGEUX.

Perceptions

M. Tardieu, percepteur de Gramat, est promu, sur place, à compter du 20 novembre 1927, percepteur hors classe, 2^e catégorie.

M. Neuville, percepteur de Vayrac est élevé sur place à compter du 28 novembre 1927, au 2^e échelon de la 1^{re} classe.

MM. Cagnac, percepteur de Cazals, Grimal, percepteur de St-Germain, Hugon, percepteur de Livernon sont élevés sur place à la 1^{re} classe 1^{er} échelon à compter du 28 novembre 1927.

MM. Resseguier, percepteur de Bagnac, Chappouille, percepteur de Payrac, Lacaze, percepteur de Thémines, Tillet, percepteur de Camburat, sont élevés, sur place, à la 2^e classe, 1^{er} échelon à compter du 28 novembre 1927.

Finances

M. Turban, receveur particulier des finances de 2^e classe, chargé provisoirement des fonctions de percepteur à Gourdon, est affecté en qualité de receveur particulier des finances de 2^e classe, à la Trésorerie générale de la Marne, pour assister le trésorier payeur général dans l'exercice de son contrôle.

Nos Compatriotes

LE CAPITAINE DELMAS à Clermont-Ferrand

Nous lisons dans *Le Moniteur du Puy-de-Dôme* :

Lundi dernier, le capitaine Delmas a pris son poste comme commandant de la section de gendarmerie de Clermont-Ferrand, succédant au sympathique capitaine Rey, qui n'a laissé que des regrets à Clermont.

Le capitaine Delmas nous vient des sapeurs-pompiers de Paris, où il se fit particulièrement remarquer par son initiative. Au cours de la grande guerre, il fit vaillamment son devoir, ce qui lui valut plusieurs citations élogieuses et la Légion d'honneur. D'ailleurs, nous devons dire que le capitaine Delmas est le plus jeune commandant de la Légion d'honneur. Il est titulaire de la croix de guerre avec palmes, de la croix de guerre des T. O. E. ; il est officier du Nicham Iftikar ; il est titulaire de la médaille d'honneur, argent 1^{re} classe, du Military Cross et de la médaille de Syrie-Cilicie.

Le capitaine Delmas, qui fut blessé dix fois, prit part aux différentes opérations sur les théâtres extérieurs du Levant, et là, à la tête de son unité, il déploya une activité infatigable.

Nous terminons ce court exposé des magnifiques états de service du capitaine Delmas en extrayant de la longue liste des citations dont il fut l'objet (15 exactement), l'élogieuse citation en date du 29 août 1916, qui accompagnait sa nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur :

« Officier d'une bravoure remarquable, quatre fois blessé, est revenu sur le front à peine guéri. S'est fait remarquer le 4 juillet 1916 en portant vigoureusement sa compagnie à l'attaque des positions ennemies. Le 5 juillet 1916, a contribué à l'enlèvement d'une tranchée et d'un village fortement défendu. A repoussé la nuit suivante une contre-attaque ennemie. (Déjà deux fois cité à l'ordre). »

Nous sommes heureux d'adresser au capitaine Delmas, au seuil de son séjour dans notre ville, tous nos souhaits de cordiale bienvenue.

Médaille militaire

La médaille militaire est décernée à M. Audvert, gendarme à la 17^e légion, Berne, maréchal des logis-chef à Payrac et Larnaudie gendarme à Souillac.

Ecole nationale d'arts et métiers

Notre jeune compatriote M. Marcel Delluc est admis à la suite du concours de 1928, à l'Ecole nationale d'arts et métiers d'Aix, avec le n° 73.

La Banque de France a trop d'argent

Jamais on n'aurait cru que tant de pièces d'argent étaient en réserve dans les bas de laine. La Banque de France a dû suspendre ses achats pour la raison bien simple, que l'Hôtel de la monnaie ne sait plus où la loger. En quinze jours, il est entré, quoi conti, 700.000 kilos de pièces.

LES NOUVELLES PIÈCES

Soixante-quinze graveurs vont exposer, le 4 septembre, leurs maquettes. Un jury choisira dix projets qui seront frappés. On sélectionnera trois modèles, et finalement, le ministre des finances choisira le type définitif.

On commencera alors la frappe des nouvelles monnaies. La pièce d'or de 100 francs sera du diamètre de 21 m/m. Les pièces d'argent de 20 francs auront 35 m/m., et celles de 10 francs, 28 m/m. Elles sortiront des ateliers à raison de 400 kilos par jour, pendant trois ans.

Le droit de garde à vue et à bâton planté

Le tribunal de Toulouse vient de rendre un jugement particulièrement intéressant sur une question que la Cour de cassation avait été appelée à juger en 1870. Depuis cette date, aucun tribunal de France n'avait eu à se prononcer en pareille occasion.

M. B..., fermier à Plaisance-du-Touch (Haute-Garonne), comparait devant le tribunal, sous l'inculpation de garde à vue et à bâton planté, délit rural qui consiste à mener des troupeaux sur des pâturages appartenant à autrui. La question de droit soulevée par le défendeur, était la suivante : Le délit de garde à vue se prescrivant par le délai d'un mois, doit-on, après une interruption de la prescription, faire courir un nouveau délai d'un mois ou, au contraire, le délai de droit commun de trois ans, pour arriver à l'irrecevabilité de la poursuite ? Le tribunal a, par un jugement longuement motivé, adopté la première solution préconisée par la défense et a acquitté le prévenu.

Le prix de l'essence

Les prix de vente de l'essence pratiqués par le commerce de détail dans le Lot, pendant le mois de juillet 1928, ont été les suivants : Qualité poids lourds : maximum : 245 fr. 03 l'hectolitre ; minimum : 244 fr. 07. Qualité tourisme : maximum : 253 fr. 51 ; minimum : 250 fr. 41.

LA SEMAINE DU CHASSELAS à Moissac

Mission de négociants en fruits et primeurs pour la visite des centres de production de chasselas du Bassin de la Garonne.

A l'occasion de la « Semaine du Chasselas » qui doit avoir lieu à Moissac du 17 au 23 septembre prochain, la Compagnie d'Orléans organise en collaboration avec les autres Compagnies intéressées une Mission de négociants en fruits et primeurs de Paris et des principales villes du Nord, de l'Ouest et du Centre, pour la visite des régions de production du Chasselas du Bassin de la Garonne.

Cette Mission qui a pour but de faciliter les relations entre expéditeurs et négociants durera 3 jours.

Elle comprendra, outre la visite des cultures de chasselas des environs d'Agen, Port-St-Marie, Montauban et Moissac, celle des principales maisons d'expéditions de fruits et primeurs de cette région.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. Poher, Ingénieur Principal des Services Commerciaux de la Compagnie d'Orléans, 1, place Valhubert, Paris, XIII^e.

Fondation Léon Landau

Chaque année à l'occasion du 1^{er} janvier, deux prix de 5.000 frs chacun, le prix Léon Landau et le prix Charlotte Landau, sont attribués par une Commission spéciale siégeant au Ministère du Travail et de l'Hygiène.

Le premier est destiné à soulager la misère d'un jeune homme pauvre, orphelin, travailleur, honnête et reconnu pour mieux le mériter.

Le second institué en mémoire de la mère du bienfaiteur Mme Charlotte Landau, est destiné à soulager la misère d'une femme âgée d'au moins cinquante ans, pauvre et sans famille reconnue pour mieux le mériter.

C'est dans ces conditions que depuis 1920, ont été attribués chaque année les deux prix fondés par M. Landau.

La Commission spéciale a constaté à plusieurs reprises que des candidatures assez nombreuses qui des divers points de la France surgissent, la plupart ne répondent pas aux intentions du testateur. En effet, la catégorie qu'il a visée n'est pas celle de simples malheureux quelque intéressante que soit leur infortune c'est celle plus spéciale de ceux privés de ressources et d'appuis moraux et familiaux. Cette interprétation n'est pas contestable, car il a pris la peine de faire connaître lui-même que le sentiment qui avait dicté ses volontés généreuses s'inspirait de la situation critique dans laquelle il s'était trouvé dans sa jeunesse. Après avoir vécu dans des conditions brillantes il s'est trouvé orphelin de père et plongé dans la gêne, la ruine paternelle s'ajoutant à son deuil. Sa mère âgée de plus de 50 ans avait subi les mêmes revers sans y être préparée et n'avait rencontré alors aucune aide familiale.

Parvenu par ses propres moyens en débutant dans une situation des plus modestes à soutenir sa mère et, à la suite d'efforts persistants à se reconstituer une fortune, M. Léon Landau en même temps qu'il acquiescrait une réelle notoriété a tenu à instituer des prix dont il a été fait mention pour des situations analogues à la sienne, c'est-à-dire pour des personnes traversant pareille crise aux mêmes âges de la vie. On peut ajouter que sa vocation dans laquelle il a réussi avait le caractère artistique et littéraire, précision susceptible de dicter le choix de la commission en cas de concurrence de candidatures également intéressantes.

Il est désirable qu'une large publicité soit faite à ses intentions bien nettes afin d'éviter toute méprise et tout malentendu et aussi, afin que ceux qui se trouveraient dans les conditions requises n'hésitent pas à se mettre en instance auprès du Préfet de leur département qui instruirait leur demande et devra parvenir en temps utile pour la prochaine attribution des deux prix dont il s'agit.

Avis de concours

Un concours pour l'admission à l'emploi de rédacteur stagiaire sera ouvert à la Direction générale des Caisses d'amortissement et des dépôts et consignations à Paris, 56, rue de Lille, dans la 2^e quinzaine de novembre 1928.

Nombre de places mises au concours : 20.

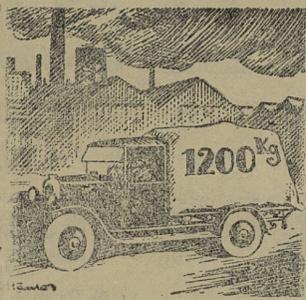
Les dames pourront être admises à concourir.

Les candidats et candidates doivent être pourvus du baccalauréat et être âgés de 18 ans, au moins et de 20 ans au plus, le 1^{er} janvier 1928.

Les traitements des rédacteurs vont de 12.000 fr. à 22.000 fr. Les traitements des fonctionnaires supérieurs qui sont recrutés parmi les rédacteurs vont de 24.000 à 50.000 fr. A ces traitements s'ajoutent l'indemnité de résidence (2.400 pour Paris) et l'indemnité pour charges de famille.

Une notice contenant le programme détaillé du concours, l'indication des pièces à produire, et les renseignements relatifs aux traitements, est remise ou envoyée aux personnes qui en font la demande au Directeur général de la Caisse des Dépôts et consignations (service du personnel), 56, rue de Lille, à Paris (7^e).

1200 kilogs de charge et pas seulement sur le papier!



La charge maximum indiquée pour le camion moyen Peugeot est de 1200 Kilogs. Cela ne veut pas dire qu'on peut, à la rigueur, le charger à 1200 Kilogs. Ces 1200 Kilogs représentent la charge normale que ce camion peut transporter couramment, tous les jours, sans qu'il en résulte aucun dommage.

Le camion moyen Peugeot est un "vrai" camion, avec un châssis spécial renforcé, entre-axois, des organes spéciaux, le tout présentant un maximum de robustesse pour un minimum de poids mort.

Il n'y a pas de camion aussi bon marché que le 1200 Kilogs Peugeot possédant entièrement les qualités du Peugeot.

Préférez un Peugeot.

Châssis rapide 1200 kilogs :

renforcé, à entretien facile. Charge utile 1200 Kgs. Puisseance fiscale 9 CV. Boîte à 4 vitesses. Consommation réduite d'essence et d'huile. Freins sur les 4 roues. Eclairage et démarrage électriques. Avertisseurs électriques, compteur, montre, phares, etc. 22.650 Frs. Complément de 6.200 à 8.500 pour carrosseries complètes destinées au transport des marchandises, suivant le genre demandé. Devis spéciaux pour omnibus et cars alpins. Ce véhicule est payable à votre gré en 12 ou 15 mensualités (intérêts en sus) sans présentation de traite à domicile.

Demandez un essai gratuit chez tous les agents de

Peugeot

Société coopérative ouvrière de production des professions intéressées.

L'attention des sociétés coopératives ouvrières de production des professions intéressées est appelée sur les avantages qui leur sont accordés par l'article 38 de la loi du 13 juillet 1928, ainsi conçu :

« Dans les adjudications ou concours ouverts pour l'application de la présente loi, il devra être fait appel obligatoirement aux offres des sociétés coopératives ouvrières de production de la profession intéressée. Lorsque ces adjudications ou concours comprennent plusieurs lots de même nature, le quart de ces lots devra être obligatoirement réservé aux sociétés coopératives ouvrières de production si elles le sollicitent, et au prix moyen de ceux des différents lots adjudugés. »

« Les cahiers des charges des adjudications ou concours devront comprendre, outre les stipulations prévues par le décret du 10 août 1899, une clause par laquelle l'entrepreneur s'engage, s'il est admis à passer des contrats portant sur la main-d'œuvre des travaux à exécuter, à donner la préférence pour ces contrats à des associations ouvrières, dans les limites et conditions qui seront fixées par le cahier des charges. »

« Toutefois, les Sociétés coopératives ouvrières visées aux deux alinéas précédents ne pourront prétendre au bénéfice des dispositions prévues que si elles figurent sur une liste dressée par le Ministre du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociale. »

Dans le cas où ces sociétés, dont l'organisation et le fonctionnement font l'objet des dispositions des articles 27 et suivants du titre III du Code du Travail, voudraient figurer sur la liste prévue, elles devront adresser, au Préfet du Département de leur siège, une demande d'inscription accompagnée d'un exemplaire des statuts.

Homards et langoustes

On nous communique : Nous rappelons qu'il est défendu de pêcher, de faire pêcher, de saler, d'acheter, de vendre, de transporter et d'employer à un usage quelconque les homards ayant moins de 20 centimètres ; les langoustes de la Mer du Nord, de la Manche et de l'Atlantique ayant moins de 20 centimètres ; les langoustes de la Méditerranée ayant moins de 18 centimètres.

Les tailles ainsi indiquées pour les homards et langoustes sont mesurées de la pointe du rostre à l'extrémité de la queue.

CAHORS

A LA VEILLE DE L'OUVERTURE !!!

Nous voici bientôt arrivés à la date tant attendue : 26 Août !

Quoi ? Que marque cette date ? La fin des impôts ? Non : la date de l'ouverture de la chasse, farceur !

Et les nemrods sont à même de fourbir les fusils, de fabriquer les cartouches, de surveiller le chien, de recoudre les boutons de la veste aux larges et profondes poches qui ressemblent à des bissacs où l'on mettra le gibier abattu ou... acheté.

Eh ! bien, quoique grand chasseur, un ami nous a paru triste, alors qu'il s'apprêtait pour le grand matin, à 4 heures, dimanche, 26 août.

Un chasseur qui a perdu le sourire ne peut que rentrer bredouille, n'est-ce pas ?

C'est ce que nous nous sommes permis, très amicalement, de lui faire observer.

Il ne faut pas avoir d'émotion, diable, quand le fusil en mains, on voit lièvres, lapins, perdreaux !

Et l'ami hochait la tête tout en frottant avec un chiffon la crosse de son fusil.

« Triste, je ne le suis pas ; mais il faut bien avouer que, pour moi, chasseur consciencieux, scrupuleux, la chasse s'ouvre sous de mauvais auspices ! »

« La chaleur a été aussi brutale pour le gibier que pour le poisson. Qui peut dire le nombre de lièvres, de perdreaux qui ont été brûlés par les incendies des bois, ou tués par la grêle ?... »

« !!! Peuh !!! Ils sont lestes, ils se sont sauvés et se sont mis à l'abri ! »

« Oui, peut-être. Je le crois, je l'espère. Mais il y a pire ! il y a que même si le gibier est abondant, les chasseurs consciencieux comme moi ne pourront pas chasser. »

« Et je m'explique. Où aller chasser, dans quelles communes, sur quelles terres ? Partout, on ne voit que l'avis suivant : défense aux étrangers de chasser sur le territoire de telle commune ! Alors ? Est-ce que cela n'est pas fait pour rendre triste un chasseur consciencieux comme moi qui à l'habitude de respecter à la lettre, lois, arrêtés, règlements, avis ! »

Evidemment, l'ami a raison : mais bien qu'estimant que toute observation eût été déplacée, nous n'avons pu nous empêcher de lui dire : « Fais comme ceux qui ne sont pas chasseurs ! Remise ton fusil et quand tu voudras un lapin, un lièvre, un perdreau, tu iras chez le marchand ! »

« Ce raisonnement ne lui a plu : « Un chasseur qui se respecte doit toujours prendre son permis. Je ferai l'ouverture. Adviene ce pourra ! »

Chasse interdite ! Quel cauchemar pour un nemrod ! Et pourquoi interdit-on la chasse dans un si grand nombre de communes aux nemrods consciencieux ?

D'aucuns répondent : « Les bons paient pour les mauvais ! »

L. B.

La cambriole

Nous avons relaté le cambriolage qui a été commis dans les appartements de M. de Giacomoni, mais il était difficile d'établir un inventaire précis de ce qui avait été volé.

Aujourd'hui cet inventaire est fait. D'après les déclarations de M. et de Mme de Giacomoni, les malfaiteurs ont emporté :

1^o Le boîtier d'une montre en or ancienne portant une scène grecque à l'extérieur ;

2^o Le boîtier d'une montre d'homme en or ancienne, portant un cavalier à l'extérieur ;

3^o Deux montres de dame en or guilloché.

Ces quatre montres ont été démontées par les malfaiteurs qui ont laissé sur place les cadrans et les verres et n'ont emporté que les boîtiers.

4^o Une châteline complète en or ancien ;

5^o Une parure complète en corail et or (bracelet, crochet et boucles d'oreilles) ;

6^o Un face à main en or guilloché ;

7^o Un bracelet en perles avec une belle agrafe ancienne, en or vert, or blanc et topaze ;

8^o Deux épingles de cravate en or ;

9^o Une bonbonnière en émail de Limoges bleu et or, très ancienne.

Tout le contenu des meubles était répandu à terre.

Le lit d'une chambre à coucher était défilé.

D'après les déclarations de Mme de Giacomoni, ce lit était défilé, ce qui prouverait que les malfaiteurs ont garni le lit et y ont couché. On remarqua à côté du lit, deux serviettes sales avec lesquelles les malfaiteurs ont fait leur toilette.

D'après les objets volés, on constate que les malfaiteurs n'étaient qu'à la recherche de titres ou métal précieux faciles à écouler.

Il n'y avait ni titres ni numéraire dans la maison.

Les agents de la sûreté suivent une piste qui pourrait donner de bons résultats.

Accident

M. Despeyroux, mécanicien à la Cie du P-O à Cahors a glissé du marchepied de la machine, est tombé et a été atteint d'une entorse malléole interne au pied droit.

C'ÉTAIT SIMPLE, MAIS !

Les automobilistes, les conducteurs de véhicules et même les piétons vont être satisfaits.

Le ministre des travaux publics a envoyé aux ingénieurs en chef de tous les départements la circulaire, en date du 20 juillet 1928, suivante :

« 1. Le goudronnage ne sera jamais entrepris sur toute la longueur de la route. Il doit être effectué par moitiés successives, la seconde moitié n'étant commencée que lorsque la première est tout à fait sèche ; »

« 2. Le sablage et le gravillonnage doivent suivre de près le repandage ; »

« 3. Les veilles de fêtes, et, notamment aux époques où la circulation est particulièrement intense, il ne faut laisser aucune section non sablée. Le repandage du goudron ne devra donc être entrepris que dans la mesure où on sera sûr de terminer complètement le sablage. »

C'est bien ce que disaient tous les usagers de la route, chaque fois qu'ils s'empêtraient dans le goudron fraîchement répandu.

Que de récriminations ont été formulées, à ce sujet.

Et voilà, que tout simplement, les usagers ont obtenu satisfaction, par une petite circulaire.

C'est une simple circulaire, soit : mais il fallait la faire !

L. B.

La mauvaise viande

Dernièrement, à Cognac, commune de Payrignac, deux bœufs succombaient aux atteintes du charbon, et leur propriétaire, sans souci du danger encouru, après les avoir vainement offerts à plusieurs bouchers, se mettait en devoir de les dépouiller pour en retirer tout au moins quelque profit.

Cette imprudence devait lui coûter cher, car, atteint à son tour, ainsi qu'un de ses aides bénévoles, par la terrible maladie, il s'en fallut de peu que l'un et l'autre n'y laissassent leur vie.

Espérons que cette coûteuse leçon servira d'exemple à ceux qui seraient tentés de l'imiter.

Travaux

Il a été trouvé à la fête de Cahesut une broche en or par Mme Lagan ; une petite somme d'argent par M. Croissant, comptable à la Cie du Gaz.

Arrondissement de Cahors

Catus

Mariage. — Prochainement doit avoir lieu à Monciv (Basses-Pyrénées) le mariage de M. Roger Bordenot sympathique receveur de l'Enregistrement, avec Mlle Fabienne-Jeanne Vengez-Pascal.

Nous adressons aux jeunes époux, avec nos meilleurs vœux de bonheur, nos sincères félicitations.

Labastide-du-Vert

Probité. — Mlle Marthe Dehosque, fille de notre sympathique conseiller municipal, a trouvé entre Castelfranc et Labastide-du-Vert, une certaine somme, qu'elle tient à la disposition de son propriétaire.

Nos félicitations à cette charmante demoiselle.

Beauregard

Mariage. — Le 30 août sera célébré en la mairie de Beauregard le mariage de Mathieu-Raymond-Jules Hermet, cordier à Figeac, avec l'aimable et gracieuse Marie-Thérèse Marty, fille de notre excellent ami Louis Marty, propriétaire à Beauregard.

Nous prions les parents des futurs époux d'agréer tous nos compliments et les futurs époux tous nos meilleurs vœux de bonheur. — D. E.

Calvignac

Fête locale. — Malgré la grande sécheresse les jeunes gens ont à cœur de maintenir la renommée de notre fête patronale des 25, 26 et 27 août. Voici le programme :

Samedi, 25 août, à 18 heures, annonce de la fête par des salves d'artillerie, réception de la musique, aubade aux autorités, tour de ville en musique et salut au monument aux morts ; à 19 heures, apéritif-concert.

Dimanche, 26 août, à 8 heures, réveil en musique ; à 11 heures, hommage aux monuments aux morts ; distribution de bouquets ; apéritif-concert.

A 16 h., grand bal de jour, bataille de confetti et de serpents ; à 18 h., départ du ballon « l'Italia » ; à 19 heures, farandole ; à 21 heures, grand bal de nuit, illumination féérique ; à 24 heures, farandole et réveil monstre.

Lundi 27 août, réveil en fanfare, tour de ville en musique ; à 9 heures, jeux divers, nombreuses attractions, ouverture du bal de jour ; à 11 heures, apéritif-concert ; à 15 heures, grand bal de jour ; courses pédestres 100 mètres, 500 mètres et concours athlétique ; à 15 h. 30, sous le patronage de l'U. S. C., nombreux prix ; à 16 heures, grandes courses de bicyclettes : 1^{er} prix, 30 fr. ; 2^e, 20 fr. ; 3^e, 10 fr.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 40.

Un député tombe malade dans un train

De Metz. — M. Mallarmé, député, est tombé subitement malade dans le train. Il a dû être opéré d'urgence de l'appendicite. L'état du malade est satisfaisant.

Mort de l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Londres

De New-York. — M. Harway, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Londres, a succombé à la suite d'une crise cardiaque, dans sa résidence de Dublin New-Hampshire. Il était âgé de 64 ans.

Pour les familles nombreuses

De Budapest. — A l'occasion de la fête de St-Etienne, des récompenses ont été décernées à plusieurs familles nombreuses, notamment à une paysanne, mère de 27 enfants.

Pour assurer la paix balkanique

De Sofia. — Le ministre de la guerre, de Bulgarie, a démissionné. Cette démission aurait été exigée par le ministre des Affaires étrangères pour donner satisfaction à la France et à l'Angleterre et pour assurer la paix balkanique menacée par des agitateurs macédoniens.

Ce Journal est en lecture dans le hall de l'AGENCE HAVAS 62, Rue de Richelieu, PARIS

A VENDRE

cuves, barriques, lits complets, lingères, objets cuivres, etc. s'adresser chez M. BRIS, 6, rue du Château-du-Roi

On demande UN OUVRIER AGRICOLE de 25 à 45 ans

nourri, couché S'adresser : BRUNEL, PONTCIRQ (Lot)

Pour céder votre commerce

rapidement des capitaux Ecrivez de suite à LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE NEGOCIATIONS 21, rue Auber, 21, Paris-IX

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue PRIX DU FLACON : 14 francs Un seul modèle de Flacon GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Tournée théâtrale. — Nous nous faisons un réel plaisir d'annoncer que les artistes du Théâtre national de l'Odéon, sous la direction de M. Gemier, donneront à la salle des fêtes de Souillac, le samedi 1^{er} septembre, une interprétation de l'« Autoritaire ».

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER 5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli) Métro : Saint-Paul

PARIS (2^e)

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES de 15 à 20 fr. par jour

FLOIRAC (Originaire du Lot) Téléphone ARCHIVES 60-92

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

Marché aux fruits

Aiguillon (Lot-et-Gne), 19 août. — Cours du marché de ce jour : Pêches ordinaires, de 250 à 350 fr.; belle qualité, de 400 à 420 fr.; brugnon de 300 à 400 fr., suivant la grosseur; raisins dit de la Madeleine, 200 fr.; poires Williams, 100 fr.; poires communes, 100 fr.; prunes d'ente, de 80 à 85 fr.; prunes bleues, 70 fr.; prunes communes, 80 fr. le tout par 50 kilos poids net.

MÉNAGE (cinquante), mari, retraité de Compagnie, femme bonne cuisinière, couturière, se placeraient dans maison bourgeoise comme surveillants, concierges, etc... Le mari s'occuperait du jardinage.

S'adresser au Bureau du Journal

Dernière heure

Les élections en Grèce

Les élections ont eu lieu dimanche en Grèce. Suivant les derniers renseignements, le parti libéral vénézélien recueille plus de 200 sièges. Parmi les chefs royalistes, seul M. T. Saldaris est élu dernier du scrutin à Corinthe. MM. Streit, Métafas, Théotokis et Vozikis sont battus. Tous les ministres vénézéliens sont élus. La liste vénézélienne d'Athènes marque une supériorité de plus de 20.000 voix sur la liste royaliste. Le triomphe de M. Vénézélien aura une majorité considérable dans la prochaine Chambre.

Election sénatoriale à La Réunion

Le gouverneur de la Réunion fait connaître que M. Léonus Bénard a été élu, le 19 août, sénateur de la Réunion au premier tour, sans concurrent, par 198 voix sur 226 inscrits. Le siège était vacant par suite du décès de M. Auber, élu pour la première fois sénateur en janvier 1920, en remplacement de M. Crepin. M. Auber avait été réélu au renouvellement de 1921, par 127 voix, sur 214 votants. Il était inscrit au groupe de la gauche démocratique.

L'éruption du Vésuve s'amplifie

On mande de Milan que l'éruption du Vésuve a pris des proportions qui causent de graves inquiétudes. La lave s'échappe maintenant du cratère en quantité telle, qu'elle remplit le creux de la montagne où se trouvait de la neige jusqu'à ces derniers jours. Le lac, ainsi formé, a lui-même débordé et trois rivières de lave coulent dans la vallée de l'Enfer à une vitesse de 110 mètres à la minute. La lave a même atteint les murs de Monte-Somma qui est considéré comme la limite de la zone dangereuse, en cas d'éruption.

File !... A ton tour, le Serpent, amène-toi !... Tu vois ce rasoir ?... l'est à Bernier... C'est Ferdinand qui qui lui a visité ses poches, hier matin, quand il l'a rencontré, pour être sûr qu'il ne cachait rien de suspect... Ce rasoir a été acheté chez un couteleur de Nogent, l'adresse est sur la lame... pièce à conviction !... Colle-le dans ta poche !... Et mets aussi c'te casquette... c'est « sa » casquette... elle est tombée ici, cette nuit, de son pardessus... Tu jetteras ces deux trucs-là par-dessus le mur, dans le jardin de la Malvinat... Faut que Bernier laisse là-bas des traces de son passage... Tu piges ?

— Et comment !
— Nouveau délit, nouvelle condamnation ! Sera condamné par contumace... Il y coupe pas du maximum !
— Sera obligé de compter sur la Soce...
— ...Et restera un homme à nous !

CHAPITRE XVIII

CONSCIENCE...

Le prisonnier, de nouveau seul, ne se rejette point sur sa couche. Il se lève et vient, dans la pénombre de sa cellule, et montre un visage de torture. Je suis un maudit, songe-t-il. Je puis échapper à l'emprise de mon misérable destin. Et puis, Seigneur, ai-je le droit d'aspirer au havre d'une autre vie, d'une vie de labeur, de droiture et de charité, s'il est vrai que je

ces, M. Turban, qui était parmi nous depuis quatre ans, vient d'être nommé à la Trésorerie générale de la Marne, en qualité de receveur particulier de deuxième classe pour assister le Trésorier payeur général dans l'exercice de son contrôle.

Tout en applaudissant à son avancement mérité, nous regrettons vivement son départ de notre ville où il laissera de profondes sympathies et de nombreux amis.

Tous nos meilleurs vœux l'accompagnent dans sa nouvelle résidence.

Caniac

Grande Fête Locale. — Voici le programme de la Grande Fête locale qui aura lieu les 8, 9 et 10 septembre :

Samedi 8 septembre 21 h., retraite aux flambeaux et Grand bal de nuit 1928.

Dimanche 9 septembre. — 10 h., distribution de gâteaux en musique; 15 h., grand bal de jour et bataille de confetti; 16 h., course de bicyclettes; 1^{er} prix, 25 fr.; 2^e prix, 15 fr.; 3^e prix, 5 fr.; course à pied course aux œufs, jeu de la cruche; 20 h. souper en famille; 21 h., Grand bal de nuit.

Lundi 10 septembre. — Grande foire; 15 heures, Grand bal; 20 heures, Souper en ville; 21 heures, Bal de nuit jusqu'à minuit; Clôture de la Fête par le Réveil traditionnel.

Le Comité ne répond pas des accidents.

Théâtre

Incendie. — Au cours du dernier orage, la foudre est tombée sur la grange de M. Lapiere, au hameau de Borredon.

Mme Lapiere, n'étant pas couchée, a réveillé son mari et ils ont pu sortir les bœufs et le cheval, avec l'aide des voisins. La pluie qui s'est mise à tomber a préservé la gerbière qui était à côté de la grange.

Salviac

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni le 19 août sous présidence de M. le Docteur Cambornac, maire.

Etaient présents : MM. Cambornac, Lagard, Gineste, Lacam, Besse Edouard, Francoulin, Vielmon, Benguet Rigal et Mompant.

Absents : MM. Caminade, Besse Paul, Courliès, Albet, Gayer et Yragne. M. Mompant est élu secrétaire.

M. le maire dépose le procès-verbal de l'enquête à laquelle il a été procédé par M. Menauge, commissaire, sur l'utilité publique du projet de construction d'un abreuvoir-lavoir. Il invite l'assemblée à se prononcer définitivement sur cette question; après en avoir délibéré, le Conseil, vu l'avis favorable du commissaire enquêteur.

Considérant qu'au cours de l'enquête aucune réclamation n'a été formulée contre le projet,

Considérant que la construction d'un lavoir-abreuvoir est d'une nécessité indiscutable, maintient à l'unanimité ses délibérations antérieures votant la création des ressources, l'acquisition des terrains et l'exécution des travaux et sollicite pour ce projet la déclaration préalable d'utilité publique.

M. le maire soumet au conseil les divers états de MM. les médecins et pharmaciens pour le semestre de 1928.

Le conseil approuve ces états.

M. le maire soumet au conseil une lettre de M. le sous-préfet de Gourdon demandant à ce que l'indemnité représentative de logement des instituteurs et institutrices qui avait été fixée à 150 francs, soit portée à 240 francs. Le conseil considérant que l'augmentation sollicitée n'a rien d'exagéré, décide que l'indemnité sera portée de 150 à 240 francs par an.

Le conseil donne un avis favorable à plusieurs demandes d'assistance aux femmes en couches et d'admission sur la liste médicale gratuite.

Souillac

Nécrologie. — Ces jours derniers est décédé à son domicile au Soulou, M. Bialgue, âgé d'un soixantaine d'années, ancien maire de Baladou. Il était très connu et très estimé à Souillac et laisse d'unanimes regrets. Les obsèques ont eu lieu à Baladou, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

saire, les travaux étant d'une utilité et d'une urgence absolue.

Sur la proposition de MM. Jouffreau et Dutours, le Conseil décide d'étudier un projet de distribution d'eau avec château d'eau à la fontaine de Lespival. De cette façon l'eau serait sous pression et les pompes actuelles supprimées.

MM. Jouffreau et Bessières signalent le mauvais état du pont suspendu de Juillac et prient M. le Maire d'intervenir auprès de l'Administration des Ponts et Chaussées.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Marius Genty, entrepreneur de travaux publics, conseiller municipal de notre ville, décédé dimanche matin, en son domicile, avenue Victor-Hugo, à l'âge de 57 ans.

Nous adressons aux membres de la famille, si cruellement éprouvés, nos sincères condoléances.

Espédaillac

Chasse interdite. — On nous prie d'insérer : « Vu les dégâts commis tous les ans, les propriétaires réunis défendent d'une façon absolue la chasse sur leurs propriétés à tout chasseur étranger à la commune. Un garde-chasse assure l'exécution. »

Cahus

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine, le décès à l'âge de 65 ans, de Mespoutill Joanny, de Lom, enlevé à l'affection des siens par une courte et implacable maladie.

En cette cruelle circonstance, nous prions sa veuve et toute sa famille, d'agréer l'expression de nos condoléances attristées et très sympathiques.

Cardaillac

Probité. — M. Bouzeu, facteur à Cardaillac, a trouvé sur la voie publique un portefeuille contenant une forte somme d'argent et de valeurs au porteur, qu'il s'est empressé de remettre à son légitime propriétaire.

Livernon

Hommage aux Morts. — Le jour de la fête locale, la jeunesse a déposé une belle gerbe devant le Monument aux Morts de la commune.

Au nom du Comité des Fêtes, M. le docteur Lacoste a prononcé les simples et émouvantes paroles suivantes :

« Le Comité des fêtes de Livernon en déposant cette gerbe ne veut pas simplement obéir à une pieuse tradition.

« Nous voulons rappeler que nos aînés dont les noms sont gravés sur ce bronze, ont donné leur sang pour assurer à notre génération une vie plus facile, plus saine, plus souriante.

« Eux aussi ont eu vingt ans comme nous, et à pareil jour successivement ont fait retentir notre commune de leurs chants joyeux.

« Devant ce monument qui consacre leur héroïsme, nous inspirant des paroles qu'un grand Français adressait hier à la jeunesse, « La France de demain, mes amis, sera ce que vous serez vous-mêmes. »

« Nous, les jeunes de Livernon, jurons de conserver leur mémoire et de toujours rester leurs dignes cadets.

« A cette manifestation du souvenir et de la reconnaissance nous associons leurs familles, la Municipalité et son chef, les Mutilés, les Anciens combattants, tous les habitants au cri de :

« Vive la France, « Honneur à nos grands Morts. » Cette pieuse manifestation montre qu'à Livernon on sait se souvenir.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Départ de M. Turban, receveur particulier des Finances. — Nous remercions à l'« Officiel » que notre excellent receveur particulier des Finan-

ce, M. Turban, qui était parmi nous depuis quatre ans, vient d'être nommé à la Trésorerie générale de la Marne, en qualité de receveur particulier de deuxième classe pour assister le Trésorier payeur général dans l'exercice de son contrôle.

Tout en applaudissant à son avancement mérité, nous regrettons vivement son départ de notre ville où il laissera de profondes sympathies et de nombreux amis.

Tous nos meilleurs vœux l'accompagnent dans sa nouvelle résidence.

Caillac

Fête locale. — Voici le programme des fêtes qui auront lieu les 25, 26 et 27 août 1928 :

Samedi 25 août. — 18 h., annonce de la fête par des salves d'artillerie, Réception de l'orchestre Rougier; 20 h., Tour de ville en musique, Reprises aux flambeaux; 22 h. : ouverture du bal.

Dimanche 26 août. — 7 h. : Réveil en musique, aubade aux habitants; 11 h., Aperçu-concert; 15 h., Jeux divers, cruche, poêle, etc., etc.; 16 h., grand bal champêtre; 21 h., Illumination féerique par la maison Baudin, de Cahors, brillant feu d'artifice tiré par la maison Froument de Villeneuve-sur-Lot; 22 h., bal de nuit.

Lundi 27 août. — 10 h. Service solennel pour les Morts de la Grande Guerre; 11 h., Dépôt d'une gerbe au monument; défilé en Musique, Aperçu-concert; 15 h., Grand concert donné par l'orchestre symphonique de Cahors, sous la direction du Maestro Barreau et le concours des Amateurs de chant Cadurciens; 17 h., bal; 21 h., grand bal de nuit, bataille de confetti; Minuit clôture de la fête par le grand-père, farandole endiablée, réveil du diable.

N.-B. — Le meilleur accueil est réservé aux étrangers. L'heure indiquée est l'heure légale.

Le Comité ne répond pas des accidents.

Albas

Curage de la citerne. — Il existe sur la place publique de l'Eglise une citerne très profonde qui s'est ménagée naturellement dans le rocher.

Lorsqu'une partie des dépendances du château seigneurial tomba dans le domaine communal, cette citerne se trouva à cheval sur une partie de la place publique et sur le patus de la maison appartenant actuellement à M. Lanès.

Pendant longtemps, cette citerne a découvert, protégée par une margelle, dégagée, l'été, des odeurs pestiférées. Par raison d'hygiène, M. Lanès la fit recouvrir à ses frais d'une plate-forme en ciment, en laissant une trappe qui permit au public de tirer de l'eau.

Depuis trente ans, la municipalité oubliait de faire procéder au curage de cet immense réservoir, qui recueille toutes les eaux pluviales du quartier et qui, en cas d'incendie, — on en a déjà fait l'expérience, — est un précieux appoint quand les pompes locales flanchent.

M. le maire a fait enfin procéder à ce nettoyage d'une manière consciencieuse. A voir l'importance des débris et de la vase que l'on a remontés, on peut se rendre compte de la nécessité de ce travail.

Tous les habitants du quartier de l'Eglise, qui prennent de l'eau à cette citerne pour les arrosages, les nettoyages, seront sûrement reconnaissants à M. le maire d'avoir fait procéder à ce curage, qui s'imposait depuis longtemps.

Montcuq

Fête. — La population est prévenue que la fête de Montcuq-Saint-Privat est fixée au 26 et 27 août 1928. Vu le succès des années précédentes il n'est pas besoin de faire de la propagande pour attirer une grande foule dans notre ville. Le Comité s'est surpassé cette année pour contenter tout le monde.

La fête de l'ouverture de la chasse débutera le 26 à 8 heures par un concours de tir et sera doté de nombreux et importants lots, ce concours se clôturera le 27 à 18 heures.

La jeunesse pourra s'amuser et danser au son du fameux Jazz Cadurcien.

Le lundi, multiples attractions sur la place du marché. Il est sûr qu'il y aura foule à Montcuq pour cette fête.

St-Matré

Accident. — Jeudi matin, M. Cellières, habitant le hameau de Vidou, partait en voiture pour la foire de Montaigu-du-Quercy.

Arrivé dans le bourg de St-Matré, le cheval, en chassant les mouches, prit l'une des rênes avec sa queue. Le conducteur, voulant remettre de l'ordre à son attelage, effraya le cheval qui se mit à ruer provoquant ainsi la chute violente de son maître. En tombant il se blessa sérieusement à la tête. Le docteur Peindarie

Le Comité.

— Voyons, fais donc pas la bête ! Goume qui est redevenu très calme, explique :

— C'est un boulot qui n'est pas dangereux !... Un gars comme toi tu feras ça vite et proprement... Et puis, nous, la Soce, on est là pour l'aider, c'est dans les règles !... D'abord, si-tôt que tu auras le magot ou des valeurs... doit avoir des bijoux c'te femme !... on se rencontrera dans un endroit convenu... Le Serpent et le Pilote ont dû relever un coin tranquille !... on partagera l'auber... deux tiers pour toi, le reste pour la Soce... Tu fais le coup tout seul, tu sais pourquoi !... Aussitôt, tu te fuieras avec le Banquier qui retourne en Angleterre... L'avion sera là, dans un champ, tout près. Oui, quoi !... L'avion de la Soce !... Je t'ai dit hier qu'on est moderne ! Tu retrouveras ton gosse dans la carlingue, c'est promis ! Mais si tu flanches, tant pis pour toi !... Le Banquier enlève ton nom et t'emmène, je le connais, n'a pas l'âme paternelle... Des fois qu'au-dessus de la Manche...

Le menace est terrible.

Bernier baisse la tête. Il promet dans un marmonnement :

— Eh bien oui... j'irai... j'irai jusqu'au bout !

— Pardi ! gouaille le vieillard, tu es intelligent !

Le Pilote, flanqué du Serpent, est entré, bruyant, hilare :

— Epatant ! clame-t-il dès le seuil, une villa solitaire... deux vieilles à

l'intérieur... pas de clebs... pas de téléphone... pas de voisins... Et un grand pré tout à côté pour l'« arae ».

Une affaire de tout repos !... Une vraie partie de plaisir !... Ce veinard de soixante et un !

— Si des fois Bernier la trouve pas à son goût, offre le Serpent, mézigue s'inscrit !... Et comment !

Goume implore le silence :

— On te demande rien, à toi !... C'est Bec-en-Zinc qui conduira l'expédition, avec vous deux et le Banquier... Soixante et un entrera tout seul dans la villa, comme c'est convenu... Vous autres, dehors, vous ferez le guet.

— On sera pas foulé de boulot ! coupe le Pilote.

— Tant mieux ! Alors tu entends bien, soixante et un, l'affaire est conclue !... La Malvinat recevra ta visite... Quand ?... mais bientôt, le plus tôt possible !... Songe qu'avant trois jours tu pourrais te trotter de nos pattes, c'est ta prescription !... Et ça, rien à faire !... Tu vas rester un Maillon de la Chaîne !... Alors, Pilote, tu penses qu'on peut aller là-bas visiter la cambuse ?

— Quand on voudra ! coupe l'intérieur... Quand on voudra... y a pas de danger !

— Cette nuit même ?

— Cette nuit !

Goume radieux se frotte les mains :

— Ça va !... Alors, Bernier, mon frangin, va te reposer un coup... Je te fais porter du pinard et de la bec-

lance... T'en fais pas, tout sera préparé... l'aura des pincées, des crochets, une lampe électrique, deux ballons et une fine lame... Tu aimes mieux une lame qu'un pétard ?... ça fait moins de bruit et ça travaille aussi proprement... Du reste, il en a su quelque chose, le percepteur de Ploubalec... Ha !... ha !... ha !... Va, mon frangin, va roupipler !... Butard !... hé Butard !... Radine !... C'est cette nuit que soixante et un va travailler pour lui et pour la Soce... Reconnus-le dans sa carrière... connaît pas encore la maison !... Et soigne-le bien !... C'est un maillon !... Va, mon frangin... va roupipler... On prépare ton boulot et ça nous connaît !

Quand Bernier s'en est allé, il marchait le regard fixe, l'air absent, haletant, et un automate.

— La perdu l'habitude ! gouailla derrière lui le Serpent.

Goume est singulièrement ragailardi. Les yeux fiévreux, une légère rougeur aux pommettes, haletant, il donne des ordres :

— Hé ! le Pilote, viens ici !... Tu vas téléphoner dare-dare à Bauroff qu'il amène son avion dès ce soir à Chaville... Se posera sur le terrain à la tombée de la nuit... Tu lui indiqueras l'endroit... Il simulera une panne de moteur et laissera son « zinc » jusqu'au lendemain, soi-disant, dans le champ où qu'il sera descendu... t'as compris ?

— Nature !

Feuilleton du « Journal du Lot » 44

LE LOUP-GAROU

PAR Alfred MACHARD

CHAPITRE XVII

DU DILETTANTISME DANS LE CRIME...

Cette voix de vieillard en courroux, quoique assourdie et bredouillante, a tout de suite dominé la sienne. Elle disait, cette voix impérieuse :

— Tu sais ce qu'il t'attend !... Tu le sais !... On te réexpédie à la Renifle !... Quant à ton gosse, tu peux lui dire adieu pour toujours !

Bernier chancelait :

— Mon petit !... Ah ! quoi que vous lui ferez ?

Le ricaneur de Goume est plus menaçant que la plus cruelle des réponses.

Le prisonnier va s'effondrer sur un banc, là-bas, le long du mur. Le visage dans ses mains il pleure, désespéré. Son martyre est sans issue, sa révolte inutile. Il sent bien qu'il est vaincu... Et c'est par sa paternité ! Il faut qu'il cède ! Sinon... Une lourde main s'appuie sur son épaule. Il tressaille et relève le front.

Le Banquier est devant lui. Le Banquier lui sourit et dit :

cache en moi des forces mauvaises ?... J'ai tué jadis... J'ai tué !... Il faut bien que je le croie puisque la justice l'affirme et qu'elle m'a condamné. Du reste, avant hier, n'est-il pas vrai que j'aurais pu étrangler le vieux fripier dans sa boutique... J'aurais pu, n'est-ce pas, vous le savez ?... Mes mains allaient toutes seules vers sa nuque... Etait-ce là, Seigneur, le souvenir d'un passé de violences imposées et subies dans l'enfer du bague, ou le réflexe naturel d'un instinct sanguinaire qui s'est caché en moi depuis mon premier jour... Alors, s'il est vrai que je suis un criminel, sans espoir de rachat, à quoi bon lutter encore et reculer devant un nouveau forfait !...

Le prisonnier s'est arrêté. Il demeure immobile, pensif. Il hoche la tête. Il murmure à mi-voix comme si, en un soudain dédoublement de sa personne consciente, Vincent Paroli, tout à coup réapparu, cherchait à raisonner l'ancien forçat Bernier.

— Et puis, si je veux, après tout, je n'ai point besoin de tuer !... nul ne peut m'obliger à frapper la Malvinat !... Ah ! oui, assez de sang !... Je puis entrer dans la maison, dérober l'argent... Mais je suis libre aussi de rien prendre... de ne rien voler... et de dire aux autres : « Il n'y a chez cette femme que des objets sans valeur... ni argent... ni bijoux... »

Cette pensée le soulage, étrangement.

(A suivre)

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Dernier revenu	Cours du 10 Août	Cours du 17 Août
-------------------	---------------------	---------------------

Fonds d'Etat		
3 1/2 0/0	88	88 75
3 0/0	85	85 75
3 1/2 0/0 (id.)	98 40	99 35
5 0/0	93 20	93 90
4 0/0 1917	80 35	80 75
4 0/0 1918	80 20	80 50
5 0/0 1920 amort.	111 20	112
6 0/0 1920	103	103 50
4 0/0 1925	118 80	119 25
6 0/0 1927 amort.	111	111 60
B. du Tr. 5 0/0 1924	877	882
B. du Tr. 7 0/0 1926	562	565
B. du Tr. 7 0/0 1927	560	566
Caisse autonome	652	656

Crédit National		
5 0/0 1919	540	539
Obl. 500 0/0 1920	520	512
6 0/0 1921	549	549
Bons décen. 6 0/0 1922	519	521
6 0/0 nov.	527	528
6 0/0 janv. 1923	532	532
6 0/0 janv. 1923	535	532
6 0/0 janv. 1924	544	545

Crédit Foncier		
Communes 1879	490	495
1880	500	498
1891	269	270
1892	311	315
1893	303	304
1906	330	332
1912	173	170 50
1920 lib.	442	445
1921 lib.	493	495
1922 lib.	480	480
1923	476	476

Foncières 1879 3 0/0		
1885 3 0/0	291	292
1886 3 0/0	310	310
1886 3 0/0	323	323
1893 3 0/0	343	341
1909 3 0/0	174 50	174
1913 3 1/2 0/0	343	345
1913 4 0/0	421	422
1917 1/2 0/0 lib.	265	275

Villes de Paris		
1885 4 0/0	370	372
1875 4 0/0	459	455
1876	469	462
1892 2 1/2 0/0	237	238
1894-1896	233	233 50
1898 2 0/0	290	298
1899 2 0/0	268	268
1904 2 1/2 0/0	295	295
1905 2 3/4 0/0	385 50	388
1910 2 3/4 0/0	2	2 57
1910 3 0/0	255	258
1912 3 0/0	225	225
1919 lib.	440	430
1921 lib.	546	516
Décaennal 1922	520	525
1923	503	509
1924	506	506
1924 6 1/2	519	522

Imp. COUSSLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.



PECHEURS... Essayez de suite LA RADIA
Appât radio-actif qui attire les poissons et les écrevisses comme l'aimant attire le fer. C'est extraordinaire car avec la RADIA un pêcheur même débutant prend souvent 4 à 5 livres de frisure dans sa journée. La RADIA qui est en vente partout a obtenu plus de 50 premiers prix dans les Concours Médailles d'Or du Président de la République et du Ministre de l'Agriculture. S'il n'y a pas dans votre localité, envoyez votre adresse au Laboratoire Scientifique RADIA à St-Etienne de Fursac (Creuse).
CONSEILS aux PECHEURS qui ont un guide précieux pour celui qui désire faire de belles pêches.

Compie d'Assur. 1^{er} ordre Accidents, Incendie, réorganisant ses agences, recher. Agents Généraux Cantonaux dans tout le département, conditions des grandes villes. Ecrire avec références MAIV. B. R. P., 22, rue St-Augustin, PARIS

CHEMIN DE FER DE PARIS à ORLÉANS

Cherchez-vous pour votre villégiature le calme et le repos ?

Vous ne trouverez pas mieux que Le Lioran ou Vic-sur-Cère, dans les Monts du Cantal. Chacune de ces stations possède un hôtel édifié par la Cie d'Orléans où vous attendent bon accueil, bonne chère et confort. Vous y serez au centre d'excursions faciles et infiniment variées vers les sommets, dans les forêts altières et les gras pâturages où l'eau courante abonde et entretient une vivifiante fraîcheur.

ETE 1928

Circuits en Auto-Car dans le Haut-Quercy au départ de Rocamadour (gare).

du 2 juillet au 30 septembre
Départ 10 h. — Retour vers 19 h.
Circuit I. — Lundi, Mercredi, Vendredi. — Rocamadour-Ville, Calès, Grottes de Lacave, Belcastel, Souillac, St-Sozy, Meyronne.
Prix du transport : 30 fr. par place
Circuit II. — Mardi, Jeudi, Samedi. — Alviagnac, Gouffre de Padirac, Gorges d'Autoire, Château de Castelnaud-Bretenoux, Saint-Céré, Grotte de Presque, Gramat.
Prix du transport : 40 fr. par place
N.B. — Il existe également au départ de Rocamadour-gare des services d'auto-cars pour : Rocamadour-Ville (correspondance aux principaux trains) ; le gouffre de Padirac (services bi-quotidiens) ; un voyage de 6 jours aux Gorges du Tarn par le Rouergue et un voyage de 4 jours au Monts du Canal par le Bas-Limousin.

Voyage de 4 jours en auto-car de Rocamadour aux Monts du Cantal par le Bas-Limousin

Départ de Rocamadour tous les Mercredis du 4 juillet au 19 septembre 1928.
1^{re} journée : Rocamadour, Brive, Aubazine, Lanteuil, Collonges, Brive.
2^e journée : Brive, Gorges de la Corrèze, Tulle, Cascades de Gimel, Argentat, Aurillac.
3^e journée : Aurillac, Vic-sur-Cère, Le Lioran, Murat, Puy-Mary, Salers, Saint-Privat.
4^e journée : Saint-Privat, Ruines de Merle, Beaulieu, Carennac, Alviagnac, Rocamadour.
Prix du transport pour le voyage complet : 300 francs.
Pour renseignements et billets, s'adresser notamment à l'Agence de la Cie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines, Paris (IX^e), ou à la Société des Autocars Rocamadour-Padirac, à Rocamadour (Lot).

Voyage de six jours en auto-car de Rocamadour aux Gorges du Tarn

Départ de Rocamadour les dimanches et lundis du 1^{er} juillet au 17 septembre 1928.
1^{re} journée : Rocamadour, Gouffre de Padirac, St-Céré, Figeac, Maurs.
2^e journée : Maurs, Conques, Entraygues Espalion.
3^e journée : Espalion, St-Enimie, descente du Tarn en barque de la Malène au cirque des Baumes, Le Rozier, Millau.
4^e journée : Millau, Meyrueis, Aven Armand, Paulhe, Rodez.
5^e journée : Rodez, Villefranche-de-Rouergue, Cajarc, St-Cirq-la-Popie, Cahors.
6^e journée : Cahors, Vallée du Lot, Cabrerets, Vallée du Célé, Rocamadour.
Prix du transport pour le voyage complet : 425 fr. (y compris le trajet en barque dans les gorges du Tarn).
Pour renseignements et billets, s'adresser notamment à l'Agence de la Cie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines, Paris, 9^e, ou à la Société des Autocars de Rocamadour-Gorges du Tarn à Gramat (Lot).

LIVRET-GUIDE OFFICIEL (Edition du Service d'Été 1928)
La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans vient de rééditer son Livret-Guide Officiel illustré, comprenant notamment l'horaire complet des trains (Service d'Été 1928). Rappelons que ce Guide, très artistiquement présenté, contient de nom-

breuses photographies, ainsi que tous les renseignements indispensables aux voyageurs d'affaires et de tourisme. Il est mis en vente dans les principales gares du Réseau au prix de trois francs cinquante (3 frs. 50) l'exemplaire.
Ce Guide est également adressé à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 4 frs. 95 pour la France et 7 frs. 40 pour l'étranger, en mandat-carte ou timbres-poste français, au service de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert, à Paris (13^e).

Bibliographie

Vient de paraître :
Raymond REY
Professeur de l'Université
Docteur ès lettres

La Cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à coupes d'Aquitaine

Les Vieilles Eglises Fortifiées du Midi de la France
Henri LAURENS, Editeur, Paris

En vente : A CAHORS
Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24
Librairie MEYZENC, Bd Gambetta, 36

Vient de paraître dans « la Collection des Petites Anthologies du 21^e siècle », chez Eugène FIGUIERE, éditeur à Paris

Au Tic-Tac de la Vieille Pendule (Contes quercynois) par Eugène GRANGIÉ

Un volume in-32 de cent pages avec portrait de l'auteur :
Prix : cinq francs
En vente : A CAHORS
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD
LIBRAIRIE MEYZENC

EUGÈNE GRANGIÉ Cahors-en-Quercy

(avec dessins de M^{lle} Alice Millochau)
1 vol. Prix : 5 fr.
EN VENTE
Librairie GIRMA, Bd Gambetta, 24
Librairie MEYZENC, Bd Gambetta, 36
CAHORS

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :
ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.
MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.
MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.
ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.
NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL et le Corps Médical

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.
Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.
La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.
C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.
Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les branches.

Prix du flacon : 14 francs. — Grandeur unique

Maitresses de Maison !
LISEZ la
Mode Pratique
qui concilie
ÉLÉGANCE - FANTAISIE
JOLIS RAFFINEMENTS
avec l'économie qu'impose la vie chère.
Un An, 52 numéros : 35 fr. Le Numéro : 0 fr. 75.

SERVICE D'ÉTÉ 1928

De Paris à Toulouse par Cahors

OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	EXP.	OMNIB.
PARIS (Orsay) dép.	22 25	10 19	17 14	19 50	21 14	21 14	22 25
PARIS (Aust.) dép.	22 53	10 31	17 25	20 21	21 26	21 26	22 53
LIMOGES (arrivée) départ.	5 42	16 35	23 4	2 16	3 27	3 27	5 42
BRIVE (arrivée) départ.	7 15 11 55	18 25	0 51	4 10	5 17	5 17	7 15 11 55
Gignac-Cressensac.	8 16 13	7 16 57	19 58	—	—	—	8 16 13
SOULLAC	8 42 13 50	17 24 19	14 20 38	—	6 6	6 6	8 42 13 50
CAZOULES	8 50 13 58	17 32	—	20 49	—	—	8 50 13 58
La Chap.-d-Mareuil	8 56 14	17 38	—	—	—	—	8 56 14
Lamothe-Fénelon	9 6 14	17 49	—	21 13	—	—	9 6 14
NOZAC	9 16 14	24 18 1	—	—	—	—	9 16 14
GOURDON	9 31 14	40 18 21	19 41	21 46	—	—	9 31 14
Saint-Clair	9 40 14	49 18 34	—	—	—	—	9 40 14
Dégagnac	9 51 15	18 46	—	—	—	—	9 51 15
Thédirac-Peyrilles	10 2 15	11 18 59	—	—	—	—	10 2 15
Saint-Denis-Catus	10 13 15	22 19 13	—	—	—	—	10 13 15
Espère	10 22 15	31 19 24	—	—	—	—	10 22 15
Pradines	10 29 15	38	—	—	—	—	10 29 15
CAHORS (arrivée) départ.	10 35 15 44	19 35 20 22	2 38	6 11	7 12	7 27	10 35 15 44
Sept-Ponts	11 44 17	42	2 42	6 16	7 16	7 38	11 44 17
Cieureac	12 54 17	54	—	—	—	—	12 54 17
Labbenque	12 8 18	11	—	—	—	—	12 8 18
Causseade	12 16 18	21	—	—	—	—	12 16 18
MONTEBUBAN arr.	13 28 19	40	—	—	—	—	13 28 19
TOULOUSE... arr.	16 40 20	56	—	—	—	—	16 40 20

De Toulouse à Paris par Cahors

OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	EXP.	OMNIB.
TOULOUSE... d.	4 50	8 47	10 26	13 40	19 55	20 23	4 50
MONTEBUBAN d.	6 14	10	11 14	16 2	20 43	21 11	6 14
Causseade	6 55	10 41	—	16 41	—	21 36	6 55
Labbenque	7 32	11 23	—	17 19	—	—	7 32
Cieureac	7 40	11 32	—	17 27	—	—	7 40
Sept-Ponts	7 51	11 44	—	17 38	—	—	7 51
CAHORS... (arr.)	7 59	11 52	12 13	17 46	21 47	22 18	7 59
Pradines (dép.)	8 17	12 42	12 17	17 55	21 51	22 22	8 17
Espère	8 24	12 49	—	18 2	—	—	8 24
St-Denis-Catus	8 32	12 58	—	18 10	—	—	8 32
Thédirac-Peyrilles	8 46	13 13	—	18 23	—	—	8 46
Dégagnac	8 59	13 27	—	18 36	—	—	8 59
Saint-Clair	9 10	13 36	—	18 45	—	—	9 10
GOURDON (I)	9 19	13 45	—	18 54	—	—	9 19
Nozac	9 37	14 3	13	19 9	—	23	9 37
Lamothe-Fénelon	9 45	14 12	—	19 17	—	—	9 45
La Chap.-de-Mar	9 55	14 21	—	19 26	—	—	9 55
CAZOULES	10 2 14	29	—	19 33	—	—	10 2 14
SOULLAC	10 8 14	35	—	19 39	—	—	10 8 14
Gignac-Cressensac	10 25 14	50	13 25	19 51	—	23 33	10 25 14
BRIVE (a. d.)	11 20	15 50	14 2	20 49	23 34	0 12	11 20
PARIS... (A.) arr.	—	—	14 8	—	23 43	0 22	—
PARIS... (O.) arr.	—	—	22 3	—	8 42	9 4	—
TOULOUSE... arr.	—	—	22 15	—	8 54	9 17	—

Les trains "express" et "rapide" ne prennent les voyageurs que dans les conditions déterminées : consulter les indicateurs.
(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 4 h. 22 et arrive à Brive à 7 heures

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel	5 23	14 25	17 15	—	—	—
Vayrac	5 32	14 33	17 25	—	—	—
Béailhe (arrêt)	5 37	14 38	17 28	—	—	—
Puybrun	5 46	14 47	17 37	—	—	—
Bretenoux-Biars	6 4	15 2	17 53	—	—	—
Port-de-Cère	6 12	15 10	18 1	—	—	—
Lamothe-Fénelon	6 25	15 20	18 11	—	—	—
Lamothe-Fénelon	6 47	15 41	18 36	—	—	—
Siran (arrêt)	7 4	15 53	18 53	—	—	—
La Roquebrou	7 22	16 15	19 11	—	—	—
AURILLAC. arrivée.	8 5	16 58	19 57	—	—	—

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	6 50	11 9	19 29	—	—	—
Sarlat	8 2	12 12	17 35	20 36	—	—
Cazouls	8 44	12 51	19 15	21 16	—	—
Souillac	7 36	10 55	13 37	19 28	21 24	—
Le Pigeon	7 51	11 20	13 52	16	15 45	—
Baladou. Arrêt.	7 56	11 27	13 57	16 5	16 5	—
Martel	8 6	11 56	14 5	16 14	16 14	—
St-Denis-p.-M. ar.	8 17	12 9	14 15	16 25	16 25	—

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	6	12 37	17 39	—	—	—
CAPDENAC. (a. d.)	6	10 26	—	—	—	—
FIGEAC (d.)	1 24	6 39	10 14	10 49	13 31	18 24 22 1